

PROVINCES : STOPPEZ L'HÉMORRAGIE :**DES CENTAINES DE MILLIONS D'EUROS TRANSFÉRÉS, DES CENTAINES D'EMPLOIS PERDUS,
PAS 1 EMPLOI CRÉÉ !**

L'existence même des institutions provinciales a régulièrement été remise en cause ces dernières années. Ces Provinces, face à des opposants tenaces et peu au fait du travail provincial, ont cependant tenu le cap et maintenu les actions et services rendus aux citoyens et autres niveaux de pouvoirs.

Cette fois-ci, les Provinces ont une facture de plusieurs centaines de millions qui leur tombe du ciel... Ou plutôt qui leur est imposée par le Gouvernement wallon. Que cette « facture » soit légale ou non, des débats et recours sont en cours, le travail de réaffectation budgétaire pour les Provinces a cependant déjà commencé avec l'élaboration des budgets 2021 et 2022... Et la facture pour les travailleurs est lourde, beaucoup trop lourde !

Alors qu'ils sont déjà lourdement impactés ces dernières années, on oppose les pouvoirs locaux entre eux : le Gouvernement wallon a décidé en avril 2020 de forcer la main aux Provinces wallonnes pour financer la part nette des zones de secours qui était précédemment à charge des Communes. On soulage les budgets communaux d'une part, tout en enfonçant ceux des Provinces... Cette décision, même si cela n'était sans doute pas l'intention, aura des impacts sur le personnel et l'emploi des entités provinciales. Nous parlons ici des emplois de 17.000 agents au service de la population.

Face à des restrictions budgétaires pour leurs propres politiques et actions, les Provinces ont dû faire des choix, parmi ceux-ci, bien qu'il ne devrait pas y avoir pas à proprement parler de licenciements directs, **on assiste à l'horizon 2024 à la disparition de plus de 1300 emplois en Région wallonne... une hémorragie !**

Il y aura inévitablement une augmentation de la charge de travail pour le personnel restant, un risque de baisse de qualité dans les services rendus, ... Sans parler des disparitions ou amoindrissements de services provinciaux déjà effectifs ou programmés, et donc une diminution de services aux citoyens et aux associations.

Nous rappelons également au Gouvernement ses promesses en matière de préservation de l'emploi. Non tenues à ce jour au vu des chiffres présentés.

Est-on dans une situation impossible ? NON ! Parmi les éléments de solution, et non des moindres : **faire payer au gouvernement fédéral ce qu'il est tenu de payer légalement !** Pour rappel, le gouvernement fédéral est censé assumer 50% du financement des zones de secours, le reste revenant aux pouvoirs locaux. Le fédéral est cependant toujours resté bien en dessous de ce qu'il devait payer, les communes prenant en charge ce qu'il manquait.

Pour la CGSP Admi, il est impératif de

- S'assurer que le Fédéral respecte ses engagements budgétaires.
- Garantir que les Provinces ne puissent prendre des décisions qui nuisent directement au personnel ou conduisent à la perte des droits acquis par celui-ci.
- Mettre tout en œuvre pour préserver le personnel provincial.

Dès lors, le personnel des Provinces, ainsi que les autres travailleurs de la fonction publique locale en solidarité, ont été invités à se joindre à la **MANIFESTATION QUE NOUS ORGANISONS** **CE JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021 dès 8h30 À NAMUR**, devant l'Elysette.

Olivier NYSSSEN, Secrétaire général CGSP-Admi
GSM : 0498/78.10.04

CONTACT PRESSE

Olivier Nyssen

Secrétaire Général CGSP Admi

Tél. : 02/508.58.28 – Fax : 02/508.58.15

E-mail : olivier.nyssen@cgsp.be

